

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 26 Septembre 2014
à 20h00

L'an deux mille quatorze, le vingt six septembre à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de monsieur Thibaut BEAUTÉ, maire.

Etaient présents :

*Mme BILLARD Pascale
M.GUILLEMARD Patrick
M.LACAILLE Christophe
Mme LARDY Roselyne
Mme LASSERRE DE LA BROUSSE Catherine
Mme LERATE Catherine
M.LEPRE Thierry
M.SILLIAU Alain
Mme TISON Nathalie
M.MAILLARD Charles*

Ont donné pouvoir : M. Alain FAVRESSE à LEPRE Thierry, Mme DUCOU Isabelle à M.LACAILLE Christophe, M.MONNOT Christian- Marie à M BEAUTE

Absente : Mme BAUMGARTNER Muriel

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

M. LACAILLE Christophe a été désigné comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1/ Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 20 juin 2014

Adopté à l'unanimité.

2/ Terralys : participation communale l'union des maires pour ester en justice

La demande d'extension de l'unité de production de la Sté TERRALYS à CUVERVILLE 27700 a fait l'objet d'un arrêté d'autorisation de la part du préfet de l'Eure. Toutefois, de nombreuses nuisances n'ont pas été prises en compte, c'est pourquoi l'union des maires du canton des Andelys souhait ester en justice devant le refus du préfet suite au recours gracieux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE cette proposition dont la participation communale est de 0.25 euros par habitant - soit 176.50 euros.

3/ Comptabilité- Budget -arrêtés et délibérations : Modalités de dématérialisation des procédures

Au 1^o janvier 2015, la commune doit être dotée d'un outil de dématérialisation des échanges comptables avec le Trésor Public - Il s'agit du PESV2. Ceci implique la suppression des supports papier.

Il est proposé de faire appel à notre fournisseur habituel de logiciels communaux la Sté BERGER - LEVRAULT de Labège (Haute - Garonne) pour la fourniture du certificat de signature du maire et la transmission dématérialisation des données comptables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE l'offre de BERGER- LEVRAULT

4/ Employés communaux : attribution régime indemnitaire et augmentation horaires de travail
Le conseil municipal souhaite faire bénéficier à ses agents des dispositions réglementaires en vigueur en matière de régime indemnitaire d'une part et d'augmenter le nombre d'heures de travail hebdomadaire de l'employée chargée de l'entretien des bâtiments communaux d'autre part, compte tenu de la mise en place des temps d'activités périscolaires et du temps supplémentaire alloué à l'entretien hebdomadaire de la salle des fêtes et de l'état des lieux d'entrée et de sortie lors de la location de la dite salle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE les propositions.

5/ Décisions Budgétaires : affectation crédits- achat logiciels comptabilité.

Compte tenu de crédits insuffisants au Budget :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE :

* D'abonder l'article 678 « charges exceptionnelles » du budget de 46 euros pour le remboursement à la bibliothèque départementale de livres perdus.

* D'abonder l'article « 6554 » participations aux syndicats intercommunaux d'une somme non prévue au budget initial du SIVOS des Iles de la Seine et dont le montant doit être justifié par le SIVOS sur le calcul de la quote-part de la commune de Notre Dame de l'Isle .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE ces modifications budgétaires, sous réserve des chiffres justifiés par le SIVOS des Iles de la Seine .

6/ Travaux : Assainissement en traverse - Rue Mauger - demande de subvention au département.

* Assainissement en traverse sur la RD 8 - Rue MAUGER- 2^{ème} tranche :

Il s'agit de réaliser en 2015, la deuxième tranche des travaux rue Mauger - la première tranche, dont le dossier a été initié en 2011, a été réalisée en 2013. En 2015 également, sont programmés les travaux du SIEGE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de lancer le dossier au niveau du Conseil Général pour la programmation des travaux les demandes de subventions - la signature d'une Convention de mandat avec le Département et la signature d'un marché de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'études SODEREF de St Marcel.

* Voirie départementale : Mise en accessibilité de l'arrêt de bus de transport régulier sur la route de Vernon RD 313 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de porter ce dossier au niveau du Conseil Général pour une programmation en 2015- la demande de subvention au titre des amendes de police et le choix d'un bureau d'études.

7/ Zone de sécurité Prioritaire: demande de subvention pour mise en place de la sécurisation des infrastructures.

M. le Maire informe le Conseil que notre commune est dans le périmètre d'une Zone de Sécurité Prioritaire mi urbaine - mi rurale, délimitée par les Andelys - Aubevoye / Gaillon et Vernon La densité des voies de communication facilite le déplacement de la délinquance vers les campagnes. M. le Maire a eu plusieurs réunions avec le Référent du Groupement de Gendarmerie de l'Eure qui a établi un diagnostic sur l'insécurité dans la commune. L'un des piliers du volet prévention est l'installation de dispositifs de vidéo protection sur la voie publique.

La Municipalité doit définir les objectifs à atteindre dans ce domaine visant à identifier des véhicules prévenir et réprimer l'atteinte aux personnes et aux biens ; ceci dans le cadre d'une concertation avec la population.

Une Réunion publique avec la Gendarmerie est organisée le jeudi 16 septembre à la Salle du clos Galy

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le diagnostic de la Gendarmerie de l'Eure
- AUTORISE Mr le Maire à demander des devis raisonnables pour l'installation de la vidéo protection
- AUTORISE Mr le Maire à demander les subventions adéquates

La Gendarmerie a également initié une opération « Participation Citoyenne » à laquelle la commune participe et qui sera développée lors de la réunion publique du 16 octobre.

8/ Salle du Clos Galy: Mise en place d'un nouveau règlement et des tarifs de location pour l'année 2015.

Un nouveau contrat de location est présenté au conseil municipal avec une actualisation des tarifs non revus depuis plus de 15 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE les nouvelles dispositions de location de la salle du Clos Galy.

9/ Commissions municipales : compte - rendu

Les adjoints présentent l'activité de leurs commissions respectives.

10/ Ecole: Conseil d'école - Travaux - rythmes scolaires - SIVOS

Un point est fait sur la mise en place des temps d'activités périscolaires par le SIVOS. Les sanitaires extérieurs ont fait l'objet d'une remise en état par les conseillers municipaux pendant l'été.

11/ CCAE : conseil et commissions : impôts directs - accès handicapés -haut débit...

Le Maire présente les différents points ayant fait l'objet de l'ordre du jour du dernier conseil communautaire. Le Compte-rendu est disponible en mairie et à la CCAE.

12/ SAEP: point sur l'interconnexion des réseaux

Le SAEP a participé financièrement à la réalisation d'une canalisation connectée avec le nouveau forage de Port Mort. La CCEMS - Communauté de Communes d'Aubevoye qui assure la maîtrise d'œuvre des travaux propose au SAEP une convention de fourniture d'eau vers le circuit du Syndicat qui approvisionne les abonnés de notre commune, de Port Mort et de Pressagny l'Orgueilleux.

13/ SYGOM: rapport annuel 2013

Le rapport annuel du SYGOM est présenté et sera disponible en mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- PREND acte du rapport annuel

14/ Affaires diverses